

## Communiqué de presse

Berne, le 24 août 2020

# Renforcer l'infrastructure ferroviaire grâce aux conventions de prestations 2021–2024

**Cet automne, le Parlement se prononcera sur le cadre financier destiné à la maintenance et à la modernisation du réseau suisse de chemin de fer dans les conventions de prestations pour les années 2021 à 2024. Aujourd'hui, l'Union des transports publics (UTP) a présenté, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à Berne, l'importance pour les transports publics de Suisse d'une infrastructure ferroviaire bien aménagée et entretenue; il s'agit d'un élément-clé du succès des TP suisses.**

Dans son message, le Conseil fédéral prévoit un plafond de dépenses d'un montant de 14,4 milliards de francs afin de financer l'exploitation et la maintenance des infrastructures ferroviaires ainsi que les tâches systémiques à accomplir dans ce domaine pendant les années 2021 à 2024 (conventions de prestations 2021–2024). Il propose en sus, pour la même période, un crédit-cadre de 300 millions de francs destiné à des contributions d'investissement en faveur d'installations privées de transport de marchandises. La somme totale est supérieure de 1,2 milliard de francs à celle des conventions de prestations (CP) 2017–2020.

La branche des transports publics salue cette augmentation, dont le financement est couvert par le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), puisque le réseau de lignes s'étend et qu'il y circule davantage de trains, ce qui entraîne une plus grande occupation et une plus forte usure. «Une offre de qualité, ponctuelle et sûre forme l'épine dorsale des transports publics suisses. Entretenir efficacement le réseau ferroviaire est le garant de trains à l'heure», a déclaré Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP.

### Les fondations de transports publics performants

L'objectif du cadre financier proposé pour les années 2021 à 2024 est d'abord de garantir un niveau élevé de sécurité, de fiabilité de l'infrastructure ferroviaire sur le long terme et donc de disponibilité du réseau, le tout en faveur de la clientèle. Peter Kummer, chef de CFF Infrastructure, a expliqué ce que cela signifie pour l'ex-régie fédérale: «L'objectif premier des CFF est une exploitation ferroviaire fiable et abordable pour les clients, aussi bien aujourd'hui que demain. Grâce aux CP 2021–2024, les CFF auront davantage de moyens financiers à disposition, mais ils devront aussi fournir davantage.»

Outre le maintien de la substance de l'infrastructure ferroviaire et la mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les conventions de prestations comprennent le développement des installations ferroviaires, que la branche traite dans son programme «smartrail 4.0». Ce programme permet aux chemins de fer suisses de moderniser leur environnement. Les anciens systèmes sont remplacés grâce à l'exploitation du potentiel d'automatisation et d'optimisation.

Une chose est certaine pour la branche des transports publics: les prochaines années apporteront des défis considérables. Les ressources limitées de la planification à l'exécution, mais aussi les volumes de construction croissants sont les points critiques. «Il est d'ores et déjà évident que la mise en œuvre ne sera pas possible sans restrictions temporaires de l'horaire. Par ailleurs, les CP 2021-2024 peuvent être vues comme un programme conjoncturel rapide en réponse au Covid-19», a souligné Thomas Kuchler, président de la direction de la Schweizerische Südostbahn AG (SOB) et de la commission Infrastructure de l'UTP.

---

## Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38

Service de presse des CFF | presse@cff.ch | 051 220 43 43

Service de presse de la SOB | medienstelle@sob.ch | 058 580 74 10